



Commune de Cazoulès – Porte du Périgord

LE PETIT CAZOULESIEN

Irrégulomadaire gratuit

mois d'octobre 2015

n°27

Le Mot du Maire

Laissez-moi vous souhaiter, tout d'abord, une agréable rentrée.

Cette année nous poursuivrons les projets déjà engagés :

- *L'assainissement collectif partiel de la commune, qui a subi quelques modifications. Le projet sera présenté aux habitants bientôt, il est plus logique et plus juste désormais.*
- *Le PLU (plan local d'urbanisme) lancé depuis le 22 janvier 2015 sera au cœur des discussions de rentrée lui aussi. Nous devons maintenant choisir le bureau d'études et finaliser notre projet avant 2017, date à laquelle sera établi le PLUI de la communauté de commune du Pays de Fénélon.*
- *Le rôle du PLU est précisé dans le code de l'urbanisme. Il doit déterminer les conditions permettant d'assurer, dans le respect des objectifs du développement durable, l'équilibre entre :*
 - o *le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces, la revitalisation des centres urbains et ruraux ;*
 - o *l'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des surfaces agricoles et forestières, la protection des sites et des milieux et espaces naturels ;*
 - o *la sauvegarde du patrimoine remarquable ;*
 - o *les besoins en matière de mobilité, architecturale et paysagère, notamment les entrées de ville ;*
 - o *la diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat... (emploi, habitat, commerce, services) ;*
 - o *la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la maîtrise de l'énergie... la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes...la prévention des risques...des pollutions et des nuisances de toute nature.*

Chaque PLU s'accompagne dans la pratique par une perte significative des surfaces constructibles. Des réunions sont prévues où nous pourrons soumettre au bureau d'études vos projets d'aménagement futurs pour le bien communautaire.

Cordialement,

Philippe ZILLHARDT

Vie du village

Le camping municipal de « La Borgne »

Notre camping, cette année encore fut une halte privilégiée des voyageurs de l'été. La fréquentation fut honorable et les prestations très appréciées. Les animations des diverses associations qui se sont déroulées aux portes de notre camping, ont enchanté les grands et les plus jeunes. Maintenant l'heure est au bilan, qui nous le souhaitons devrait nous permettre d'envisager l'avenir sous un regard bienveillant.

Voirie :

L'été se termine, avec cette année, en prime un très beau temps, trop chaud peut-être. Voici le temps de la rentrée des classes pour nos enfants et le retour au travail de nos actifs, bon courage à tous. Notre service technique a travaillé parfois dans des conditions pénibles sous la chaleur accablante. Je les remercie du travail effectué et de leur disponibilité.

Nous avons encore beaucoup de travaux à réaliser dans ce village où il fait bon vivre.

Pour conclure, je vous souhaite à tous et à toutes une bonne reprise et sachez que le personnel communal et le conseil municipal œuvrent à votre bien être.

Internet :

Suite aux appels répétés auprès de notre correspondant Orange, celui-ci s'est engagé à connecter notre appareil internet sur la fibre, et cela dès son arrivée à Cazoulès autour du 17 aout.

Cela ne pourra que mieux fonctionner en attendant le raccordement avec un appareil neuf en octobre.

Calendrier des manifestations :

Le 11 octobre : loto

Le 17 octobre : Repas pétanque

Les 24 et 25 octobre aura lieu la traditionnelle exposition des artistes locaux.

Le 08 novembre : repas choucroute de l'Amicale Laïque

Le 11 novembre : célébration de l'armistice de la première guerre mondiale.

Rendez-vous à 11h30 à la mairie.

Le 28 novembre : pièce de théâtre représentée par **Les 3 Coups.**

Le 29 novembre : loto

Du côté des Associations

Aînés ruraux

- Petit historique du club des Aînés Ruraux de Cazoulès - Peyrillac et Millac

En 1977, Mr Frègefond J Léopold, adjoint au maire, est chargé par la communauté de constituer un club des aînés. Un bureau provisoire est formé et présenté à l'Assemblée Générale qui est adopté à l'unanimité. Après avoir été enregistré à la fédération nationale de Bordeaux le club des Aînés Ruraux de Cazoulès est né et présidé par Mr Delpech Alain qui gardera la présidence jusqu'en 1981. En 1980 la communauté de Peyrillac et Millac rejoint le club. En 1981 c'est Mme Aline Grandrie qui devient présidente jusqu'en 1985. En 1985 Mr Escudie est élu président mais démissionne 2 jours après. On demande alors à Mr Edmond Filipiak qui accepte la charge.

Ce président a été réélu jusqu'en 2011 date à laquelle, vu son grand âge il a demandé à être remplacé. J'en profite pour dire que Mr Filipiak a mené ce club de main de maître avec sympathie, rigueur, donnant toute son énergie et tout son temps à la bonne marche du club. Mr Vercellino Serge l'a remplacé jusqu'en 2015 et a laissé la place à Mme Devos Josiane car étant encore en activité professionnelle, cette tâche demandait trop de temps.

J'ai pris l'initiative d'informer notre communauté car elle me paraît ignorer l'existence de cette association fraternelle, conviviale où l'on pratique des sorties ludiques et culturelles pendant lesquelles on partage des moments sympathiques.

Beaucoup sont effrayés par le mot « aînés », mais la vieillesse n'est pas un naufrage. Les gens âgés ne sont pas une charge pour la société mais au contraire une chance. L'activité physique et cérébrale maintient en forme. La convivialité éloigne la solitude. La solitude, sauf si elle est choisie n'est pas un facteur d'épanouissement. En revanche; le partage, la communion sont cure de jeunesse. Selon la formule de Paul Claudel: " en compagnie d'un saucisson à l'ail, on n'a pas l'impression de solitude".

Ce club est ouvert à tous. Beaucoup, hélas nous ont quitté, mais la vie continue. Il y a de nouvelles générations, de nouvelles familles installées dans la commune. Notre club serait heureux d'accueillir de nouveaux adhérents. Il suffit pour cela de contacter la présidente Mme Devos au 05 53 28 46 45 ou Mme Pons la secrétaire au 05 53 28 25 61.

Justine

▪ Voyage en Vendée

Encore une fois, le club des Aînés ruraux de Cazoulès a dégotté un coin superbe pour ses vacances annuelles. Nous avons découvert à Saint Gilles Croix de Vie une Vendée ensoleillée près de l'océan Atlantique, pays de bocages et de marais salants.

Ce fut à la fois un séjour ludique et culturel après avoir sillonné la corniche avec un paysage de dunes, de vastes plages et de rochers, nous visitons une bourrine, authentique habitat vendéen blanc aux volets bleus couverts de roseaux avec ses trous d'eau servant d'abreuvoir pour bêtes et gens.

Après une ascension de 70 mètres sur le Kulmino, nous découvrons une vue panoramique sur le marais breton et le marais poitevin. Une excursion aux Sables d'Olonne nous amène en barge dans l'immense marais pour y découvrir une faune très riche de divers oiseaux aquatiques et une flore halophile qui nous permet de déguster la salicorne. Puis une description très détaillée d'une saline nous a été faite. On y attire l'eau de mer sur des bassins argileux de faible profondeur que l'on fait évaporer au soleil avant de récolter le sel.

Une journée au Puy du Fou nous a enchantés avec ses divers spectacles grandioses, son grand parc fleuri et instructif, puis surtout la CENESCENIE ; scène immense, époustouflante, retraçant l'histoire vendéenne d'une terre catholique et royaliste.

Après le passage du Gois, chaussée carrossable à marée basse, nous visitons l'île de Noirmoutier où nous dégustons des huîtres après une leçon très documentée sur l'ostréiculture. Une soirée folklorique clôture notre séjour dont nous garderons un merveilleux souvenir.

Amicale Laïque :

✚ Le Festival Souillac en Jazz au bord de la Dordogne

Pour la première fois cette année, la commune de Cazoulès a accueilli les musiciens de Souillac en Jazz. Ce fut un succès. Le concert s'est déroulé à midi, dans un cadre arboré, juste à côté du camping municipal de La Borgne. Campeurs, visiteurs et Cazoulésiens se sont retrouvés autour d'un repas plus que convivial. Le duo Jazz' Azimut a régalié une centaine de convives de par sa virtuosité et sa générosité. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement.



✚ Rallye auto-moto

Le 25 juillet 2015 un rallye touristique familial auto et moto, organisé par l'Amicale laïque de Cazoulès, a permis à 6 équipages composés d'adultes, d'adolescents et d'enfants de découvrir les curiosités de la région. Diverses énigmes ont été élucidées avec brio au cours d'un parcours agréable à la découverte des villages, des lavoirs, des manoirs et des églises. Les participants ont découvert le côté ludique et intéressant voire passionnant de ce genre d'activité commune. Quatre mois de recherche et de préparation pour un grand plaisir d'une journée.



Informations Pratiques

Mairie de Cazoulès

Les Clédoux
24370 CAZOULES

Tél : 05.53.31.45.25
Fax : 05.53.31.45.26

Site : <http://www.cazoules.fr>
Mail : mairie.cazoules@wanadoo.fr

Ouverture au public :

Lundi : 8h00-12h00
Mardi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00
Vendredi : 8h00-12h00

Agence Postale

Les Clédoux
24370 CAZOULES
Tél : 05.53.29.72.40

Ouverture au public :

Lundi : 8h00-13h00
Mardi : 8h00-13h00
Mercredi : 8h00-13h00
Jeudi : 8h00-13h00
Vendredi : 8h00-13h00

Déchets verts ...

à Cazoulès

Ouverture aux particuliers de Cazoulès :

Mercredi : sur rendez-vous
Inscription en Mairie

Déchetterie de CARLUX

« Sesquières » D61

Tél : 05.53.59.67.74

Ouverture au public :

Mardi : 8h30-12h30
Mercredi : 13h30-18h00
Jeudi : 8h30-12h30
Vendredi : 13h30-18h00
Samedi : 8h30-12h30

Vie Pratique



Ecole

Dans le dernier Petit Cazoulèsien, nous vous annonçons le risque d'une suppression de poste sur le RPI.

La rentrée a donc eu lieu le 1^{er} Septembre avec 4 classes puisque la décision de l'Education Nationale avait été de fermer à Carlux le niveau CM1-CM2, transféré à Cazoulès avec 30 élèves.

Grâce à la mobilisation de l'association de parents d'élèves, des enseignants et des élus, un comptage des élèves le jour de la rentrée, par l'inspecteur, a permis la réouverture du poste à Carlux (décision prise à Périgueux le jeudi 3 Septembre).

Un soulagement pour tous car les élèves sont à nouveau répartis sur 5 classes au lieu de 4.

Les conditions de travail de chacun seront donc bien meilleures, les classes ne sont plus surchargées, les apprentissages vont se faire dans de bonnes conditions.

La nouvelle institutrice, Florence Vignaud, qui a remplacé Elise Weber nommée dans une autre école du département, a désormais une classe de GS CP avec 25 élèves. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Afin de ne pas avoir à nouveau à faire face au même scénario et au risque de perdre cet acquis fragile, nous devons réfléchir à l'avenir au fonctionnement de nos écoles rurales pour offrir à nos enfants le meilleur.

Fermeture des gendarmeries

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réorganisation des Gendarmeries : l'Union des Maires de la Dordogne s'inquiète de ce nouveau « déménagement du territoire »

L'Union des Maires souhaite alerter solennellement les pouvoirs publics, les responsables locaux et les habitants sur le processus actuellement en cours de fermetures de plusieurs gendarmeries dans notre Département.

Les représentants des maires déplorent ainsi la dissolution des brigades de proximité du Buisson de Cadouin et de Monpazier,

ainsi que celles du Lardin Saint Lazare, de Ribérac et de Sainte Alvère à la suite de décisions unilatérales prises sans aucune concertation préalable avec les élus locaux concernés.

En dépit des relations de travail cordiales que nous avons toujours entretenues avec la Direction départementale de la Gendarmerie et la convention qui nous lie depuis 2013, nous nous devons de dire que cette évolution de l'implantation des gendarmeries est ressentie négativement par les maires quand bien même elle est présentée comme visant à améliorer le caractère opérationnel des actions conduites par la Gendarmerie sur le terrain.

S'ils prennent acte de cet engagement, les élus craignent, en effet, que ce processus n'ait, à terme, des conséquences en matière d'effectifs et ce malgré les déclarations rassurantes des responsables de la Gendarmerie.

Ils s'inquiètent également d'assister, dans un proche avenir, à la dissolution d'autres unités sur le territoire de la Dordogne.

Mais surtout, il apparaît aux élus que cette démarche s'insère en fait dans un vaste chantier d'économies budgétaires qui affecte l'ensemble des services publics sur le territoire national et qui met systématiquement en avant la moindre « rentabilité » de nos territoires ruraux pour justifier un démantèlement systématique des services d'Etat sur le terrain en faisant fi des efforts d'investissements réalisés, au fil du temps, par nos communes grâce aux contributions fiscales de nos habitants.

Ils considèrent en effet, qu'au même titre que l'Éducation et la Santé, la Sécurité de nos concitoyens n'a pas de prix et ne devrait donc pas être suspendue à des considérations uniquement budgétaires qui risquent de pénaliser durablement nos territoires.

UNION DES MAIRES DE LA DORDOGNE

RELATION PRESSE : CLAUDE REY 05 53 02 87 35 OU 06 07 86 66 37